

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CE365

présenté par

M. Prud'homme, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Au 2°, le pourcentage : « 20 % » est remplacé par le pourcentage : « 25 % » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le changement climatique fait peser de graves menaces sur l'humanité et les écosystèmes, comme l'attestent les différents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Pour l'heure, l'objectif maximal de limitation de l'élévation de la température à 1,5°C de l'Accord de Paris n'est pas respecté, puisqu'aucun pays de l'Union européenne n'a formulé d'engagements s'y conformant.

Des objectifs ambitieux doivent être adoptés. La situation est critique. En 2018, dans le monde, la demande d'énergie mondiale affiche le taux de croissance le plus élevé depuis 2010 avec une hausse de 2,9 % et les émissions de CO₂ ont augmenté de 2 %. En France, la consommation d'énergie en 2017 a été supérieure de 4,2 % aux objectifs fixés dans la programmation pluriannuelle de l'énergie.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre doit passer par un changement radical de nos modes de consommation, de production et d'échanges. La sobriété énergétique doit en être le socle. Ainsi, le scénario Négawatt 2017, sur lequel se base notre programme l'Avenir En Commun, vise la division par deux de la consommation d'énergie finale en 2050. Si cet objectif est déjà dans la loi à l'article L. 100-4 du code de l'énergie, il convient de rehausser l'objectif intermédiaire.

Un objectif de 25 % de réduction de la consommation énergétique finale en 2030 par rapport à la référence 2012 est tout à fait réalisable en priorisant les besoins essentiels dans les usages de l'énergie par des actions de sobriété (éteindre les vitrines et les bureaux inoccupés la nuit, contenir l'étalement urbain, etc.) et en diminuant la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin grâce à l'efficacité énergétique (isoler les bâtiments, etc.)